LES MISSIONS

- Faciliter l'accès aux soins
- Développer des parcours pluri professionnels autour du patient
- Développer des actions territoriales de prévention
- Gestion de la crise sanitaire
- Améliorer la qualité et la pertinence des soins
- Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

Présentation de la CPTS Sénart

DEVENIR ADHÉRENT

Scanner pour adhérer

L'adhésion à la CPTS Sénart est gratuite.

ADHÉRER À LA NEWSLETTER

QUI PEUT ADHÉRER ?

L'adhésion à la CPTS Sénart est ouverte à tous les acteurs de santé, qui souhaitent s'impliquer et se regrouper sur le territoire autour de projets visant à faciliter l'exercice de leur métier et une meilleure coordination de l'offre de soin proposée.

La CPTS Sénart est aussi accessible aux structures sanitaires et sociales et aux associations d'usagers.

POURQUOI ADHÉRER?

- **Rencontrer** ses confrères ainsi que les autres professionnels du territoire.
- **Améliorer la communication** pluriprofessionnelle et travailler en coordination.
- **Améliorer le lien ville/hôpital**
- **Travailler en équipe** sur des projets que nous aurons définis ensemble.

CONTACTEZ-NOUS

CPTS Sénart
16 rue de Paris
77127 Lieusaint
contact@cpts-senart.fr
07 88 72 05 72

CPTS Sénart

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ

SÉNART

Collectif de professionnels de santé

contact@cpts-senart.fr

QU'EST CE QU'UNE CPTS ?

Une CPTS est une association loi 1901, c'est une structure d'exercice coordonné constituée à l'initiative des professionnels de santé de ville pour l'ensemble des professionnels de santé, établissements de santé, sociaux et médico-sociaux en collaboration avec les réseaux, élus et représentants des usagers.

QUELS OBJECTIFS ?

La **CPTS Sénart** fédère, sur la base du volontariat, les professionnels de santé (médicaux, sociaux et médico-sociaux) d'un même territoire autour d'un projet commun afin de mener collectivement des réflexions et des actions coordonnées.

Cela va permettre de trouver des solutions pour :

- **Coordonner** les professionnels de santé de premier et de second recours, et les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- **Répondre aux besoins de santé** de la population ,
- Mettre en œuvre des **actions de prévention**,
- Améliorer nos conditions d'exercice.

L'HISTOIRE DE LA CPTS SÉNART

2020 début du projet

En pleine crise du Covid. Les infirmiers de la commune de Savigny le Temple s'étaient réunis pour s'organiser, se coordonner, pour notamment dépister la population, orienter les patients malades et ensuite vacciner ...

De cette réflexion a muri le projet "fou" de monter la CPTS Sénart.

13 MAI 2022 - lettre d'intention envoyée à l'ARS

23 juin 2022 Réunion publique

Février 2023 Groupe de travail avec EASYLIFE Med

21 mars 2023 Restitution des groupes de travail

9 mai 2023 Signature Subvention avec l'ARS

Signature de la "Convention de subvention au titre du fond d'intervention régional".

18 janvier 2024 Présentation du projet de santé à la CPAM et l'ARS

14 février 2024 Signature ACI avec la CPAM et l'ARS

Signature de "l'Accord Conventionnel Interprofessionnel".

LE TERRITOIRE

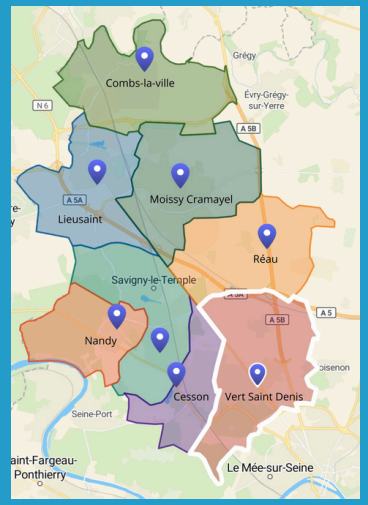

Sénart coté Seine et Marne, compte à ce jour plus de 400 professionnels de santé pour une population de plus de 111 300 habitants.

La **CPTS Sénart** regroupe 8 communes :

- **Savigny-le-Temple,**
- **Vert-Saint-Denis,**
- **Cesson,**
- **Combs-la-Ville,**
- **Lieusaint,**
- **Moissy-Cramayel,**
- **Nandy,**
- **Réau.**

